



DEPANNAGE-REPAS ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

**Liste des personnes disposées à recevoir des élèves pour le repas de midi.
En cas d'intérêt, merci de contacter les personnes directement!**

Localité	Nom & Prénom	No(s) de tél.	Nbre enfant	Occ/Reg	Lu	Ma	Me	Je	Ve
Chésereux	Hirt Claire	022 3690570 079 2415672	3*	Occ	x	x	x	x	x
Chésereux	Mereval Laila	022 3649302 079 3941863	3	Rég			x		
Crassier	Freely Andrea	022 3670012	3	Rég			x	x	
Crassier	Pariat Céline	022 3671142	2	Occ		x	x	x	x
Eysins	Simonin Odile	022 3625317 076 4757407	2	Rég	x				
Eysins	Svoboda Jacqueline	022 3629185 079 3456793	2	Occ		x	x		
Grens	Richard Elisabeth	022 3618204	2	Rég	x	x	x	x	x
La Rippe	Muller Simone	022 3671607	1	Rég					x
Signy	Bardel Marianne	022 3610527 078 6739384	1	Rég	x	x		x	x
Signy	Penel Elisabeth	022 3621473	1	Rég	x	x			x
Signy	Steinmann-Perez	022 3626334	2	Rég	x	x	x	x	x

Occ/Rég : occasionnellement / Régulièrement

* uniquement 5-9èmes

Pour information: tarifs en vigueur dans la région:

Dans le cadre de l'accueil de jour (mamans de jour), le repas de midi est facturé Fr. 7.- pour les enfants de 4 à 8 ans et Fr. 8.- pour les enfants de 8 à 12 ans, accueil non compris (Fr. 6.- l'heure).

Cette liste a été créée dans le but d'offrir aux familles une solution d'accueil pour leurs enfants durant la pause de midi, de manière régulière ou occasionnelle.

La trouvez-vous utile? En avez-vous déjà eu recours? Donnez-nous votre avis!

Vous avez vous aussi la possibilité d'accueillir des élèves pour le repas de midi et désirez figurer sur cette liste?

N'hésitez pas à nous contacter: willi.nicole@bluemail.ch ou tél. 022 3672685.

Ceci est un service complémentaire à celui qu'offre l'A.E.E. - accueil parascolaire - tél. 079 3955197, ou le réseau d'accueil familial de jour géré par Mme N. Gervais Riesen, coordinatrice 022 3671612. Pour information, la structure d'accueil familial de jour de l'Ouest-nyonnais est toujours à la recherche de personnes pouvant accueillir des enfants de 4 mois à 12 ans durant la journée. Merci de contacter la coordinatrice en cas d'intérêts et le cas échéant pour obtenir une autorisation.